

Les nouveaux enjeux de la Loi n°2005-102

du 11 février 2005

Les principes de la Loi n°2005-102 :

- Le droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale.
- L'accompagnement et le soutien des familles et des proches.
- Le maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie.



ESPACE SENTEIN

Etudes Supérieures Professionnalisées des Acteurs et des Cadres de l'Economie sociale

Parc Euromédecine • MiniParc Bât. 6 - 1006, rue de la Croix Verte
B.P. 24414 • 34099 MONTPELLIER CEDEX 5

Organisme certifié ISO 9001 version 2000 par l'AFAQ pour la conception et la réalisation de formation et de conseil en management

* "Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".